

Salon international de l'Agriculture 2024

Annnonce des lauréats nationaux du concours « Les Talents des fruits et légumes - Le Challenge des Commerces » Edition 2023



Après une première étape de qualification à l'échelle régionale, un jury s'est réuni et a désigné les lauréats nationaux, qui se sont vu remettre une récompense au Salon International de l'Agriculture des mains de Laurent Grandin, président d'Interfel, et de Jacques Rouchaussé, président du CTIFL. Un moment important pour cette septième édition du concours, qui honore le savoir-faire et le professionnalisme des acteurs de la filière.

Le jury a procédé à la notation du second tour et désigné les lauréats nationaux pour les catégories suivantes : Primeurs, Commerce de proximité, Supermarchés et Hypermarchés.

Les 5 Talents nationaux 2023 décorés sur le salon de l'agriculture sont :

- **Primeur sur marché** : Antoine Fruits et Légumes (59) - Antoine CARPENTIER
- **Primeur en magasin** : NRJ Primeur (76) - Julien ROHMER
- **Hypermarché** : Hyper U Champagnole (39) - Kévin MAZURE
- **Supermarché** : Match Villers-Lès-Nancy (54) - Jan COLAS
- **Commerce de Proximité** : Intermarché Bonsergent Paris 10^e (75) - Géraldine SINOPOL

3 Prix Spéciaux Nationaux ont été attribués :

- **Prix Spécial National Primeurs** : L'atelier Fermier (22) - Nicolas LEC'HVIEN
- **Prix Spécial National Primeurs** : Le Fruitier de St Chely d'Apcher - Les Chaussinettes (48) - Agnès CHAUSSY
- **Prix Spécial National Grande Distribution** : Intermarché Nemours (77) - Loïc DOLLE

Edition 2024 du Concours des Talents

L'édition 2024 sera lancée plus tôt, dès début mars 2024 en s'inscrivant en ligne sur : <https://www.interfel.com/communication/actions/concours-talents/> jusqu'au 30 juin 2024. Le reste du planning reste inchangé. Pour toute demande de renseignement concernant les inscriptions, s'adresser à talentsfl@interfel.com.

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.